

Fentanyl : Consommation et prévention dans le Jura ?

Sophie Guenot (PCSI)

Plusieurs villes suisses ont annoncé des cas cette année ou une augmentation des consultations sur le sujet des antalgiques opioïdes tel que le fentanyl.

Le fentanyl est un analgésique très puissant qui est généralement prescrit sous forme de patch pour atténuer les douleurs intenses, notamment lors des traitements contre le cancer. Ce produit est 100 fois plus puissant que la morphine et 50 fois plus que l'héroïne, ce qui le rend extrêmement dangereux s'il est mal utilisé. Les toxicomanes extraient le fentanyl des patchs pour se l'injecter par voie intraveineuse ou en le consommant par voie orale en se collant le patch sur l'intérieur de la lèvre. Il arrive aussi que ce patch soit fumé et coupé avec d'autres drogues, comme l'héroïne. Il est important de souligner que le fentanyl est un médicament très puissant et potentiellement mortel.

D'où mes questions au Gouvernement :

- 1. Est-ce que des cas de consommation sont connus dans le Jura ?**
- 2. Si oui, quelles dispositions le Gouvernement peut-il envisager pour que cette consommation n'augmente pas ?**
- 3. Par extension, un contrôle plus pointu lors de prescription de ce produit par les professionnels de la santé pourrait-il être réalisé ?**

Nous remercions le Gouvernement pour ses réponses.

Sophie Guenot (PCSI)

Co-signataires

- Ismaël Vuillaume (PVL)
- Emilie Moreau (PVL)
- Patrick Chapuis (PCSI)
- Quentin Haas (PCSI)
- Vincent Hennin (PCSI)
- Blaise Schüll (PCSI)
- Alain Beuret (PVL)
- Thomas Schaffter (PCSI)
- Géraldine Beuchat (PCSI)
- Suzanne Maitre-Schindelholz (PCSI)
- Vincent Wermeille (PCSI)
- Jean Froidevaux (PCSI)

Intervention déposée officiellement le 13 décembre 2023